extraits cités dans un des rapports de M. le Procureur de la République. J'avais indiqué formellement à M. Gavini l'intention de supprimer quelques passages relatifs à la vie privée de plusieurs personnes étrangères au débat. Ces passages ne sont autres que ceux auxquels on fait allusion et je n'avais pas à les définir en ce moment d'une façon plus précise, puisque mon interlocuteur n'avais pas encore pris connaissance des pièces.

A cela MM. Eschasseriaux, Haentjens et Levert répondent dans le *Pays* et dans l'*Ordre* : « En présence des dénégations contenues dans la lettre adressée par M. Savary à M. le Président de la commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre en date du 20 juin, nous maintenons nos affirmations de la façon la plus absolue.

—

S. M. l'impératrice d'Autriche est attendue à Paris à la fin du mois, se rendant aux bains de mer près de Fécamp. L'archiduc d'Autriche est attendu à la même époque.

—

Le marquis d'Harcourt, arrivé ici jeudi soir, repartira vendredi prochain pour aller occuper son nouveau poste à Londres.

—

La *Patrie* annonce que, par suite de réparations à exécuter au palais du Petit-Trianon, le départ de Paris de M. le duc Decazes a été retardé, quant à l'indisposition dont souffre M. le duc Decazes, elle présente si peu de gravité, qu'elle ne l'empêchera pas d'effectuer ce changement de domicile.

—

Nous recevons de Rome la dépêche suivante :

« Rome, 21 juin, 1 h. 10, soir.

» A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, Notre Saint-Père le Pape a reçu aujourd'hui la noblesse romaine, qui lui a remis une Adresse de félicitations, lue par le marquis Cavaletti.

» Sa Sainteté a daigné répondre que la fidélité de la noblesse et du peuple romains la consolaient et justifiaient sa résolution de rester à Rome.

» Puis, abordant d'autres motifs de consolation, Pie IX a signalé entre autres celui de la consécration au Sacré-Cœur faite sur sa simple invitation.

» La santé du Pape est excellente. »

—

On vient d'interdire l'entrée et la circulation en France de la *Gazette de Hollande*, journal publié à Bruxelles.

—

Le *Figaro* reçoit de M. Carpeaux la lettre suivante :

« Un référé du président du tribunal a remis l'administration de mon atelier à Me Nicquevert, avoué, en me réservant la direction artistique. J'étais donc autorisé à croire que cette direction me conférait le droit exclusif de pouvoir seul signer les œuvres dignes d'être vendues, puisque, comme artiste, j'en suis responsable devant le public.

» Le 16 juin, menacé d'une perquisition domiciliaire, je fus obligé de remettre au commissaire de police mes poinçons, c'est-à-dire ma signature.

» Je me vois donc forcé, pour l'honneur de mon nom et la garantie des acheteurs, de déclarer qu'à partir de ce jour, cette signature n'est plus apposée par moi. Ma santé me force aujourd'hui de cesser momentanément toute composition. Je décline donc la responsabilité des modèles qui porteraient ma signature et je déclare que les reproductions, marbres, terres-cuites ou bronzes, qui me seraient attribués, ne sont ni revus, ni surveillés, ni retouchés par moi.

» En un mot, je suis complètement étranger à tout ce qui sortira désormais de l'atelier dirigé par Me Nicquevert, et je ne suis pour rien dans les œuvres qu'on signerait désormais au nom de Jean-Baptiste Carpeaux.

J.-B. CARPEAUX.

» 18 juin 1875. »

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Revue hebdomadaire de la Bourse.

—

L'argent commence à faire sa trouée. Nous l'avions prédit depuis plusieurs semaines : le jour est proche où la masse des capitaux disponibles, dont le flot monte toujours, sortira de son oisiveté ruineuse. On peut, pendant une ou deux liquidations, se réserver dans l'espérance que la tension des reports viendra permettre des placements temporaires un peu rémunérateurs. Cette espérance déçue, il faut se décider à mettre résolument dans les rentes et les bonnes valeurs les disponibilités dont la situation de la place ne fournit pas l'emploi momentané.

La dernière liquidation de quinzaine, en faisant à cet égard démonstration plus complète, a levé toutes les hésitations. Depuis cinq jours, l'argent, qui avait boudé, vient sans marchander sur le marché. Ses achats n'ont encore porté que sur nos rentes et quelques valeurs privilégiées, mais ils vont déborder sur les autres bons titres dès que le niveau des cours se trouvera sensiblement déplacé, ce qui, au train dont marchent les choses, ne paraît pas devoir tarder beaucoup.

Le mouvement qui commence à se dessiner porte en lui-même le signe indiscutable de son vrai caractère. C'est à l'argent seul qu'il est dû, c'est l'argent seul qui lui a donné l'impulsion et le continue. La spéculation se tient à l'écart, non que la confiance lui fasse absolument défaut, mais parce qu'elle résiste à s'engager juste au moment où la Bourse entre d'ordinaire dans une période de morte-saison, assez longue le plus souvent.

La hausse, dans les conditions où elle se produit, n'a d'ailleurs pas à regretter cette abstention. Les capitaux sont certes assez abondants pour mener, seuls, à bonne fin, le déplacement de capitalisation qui est en voie de se produire. Toutes les caisses, celles des sociétés de crédit comme celles des maisons de Banque, regorgent de fonds inoccupés. Il y a là un stock énorme auquel le marché peut puiser à pleines mains.

Le mois de juillet approche, en outre, et à grands pas. Dans huit jours la mise en paiement des coupons semestriels va répandre dans le pays des centaines de millions. L'épargne, grossie dès lors par mille affluents, ajoutera, à son tour, par ses remplois habituels, à l'activité du marché au comptant et à l'importance de ses achats quotidiens.

La Bourse n'avait en depuis longtemps devant elle un pareil afflux de ressources. La création du 5 0/0, son classement, ont pendant trois ans absorbé les économies du pays. Aujourd'hui les titres flottants sont rares, toutes nos rentes sont dans des portefeuilles peu disposés à s'ouvrir. Les achats trouvant difficilement des contre-parties doivent naturellement se faire concurrence et provoquer un changement inévitable dans le taux de capitalisation de nos fonds d'Etat, d'abord, des valeurs ensuite, en allant des plus sûres à celles qui, sans offrir toutes garanties, reposent néanmoins sur des bases assez solides pour qu'on puisse en acheter sans trop de témérité.

L'impulsion est donnée, le mouvement paraît devoir être exempt d'exagération, ce qui est fort à souhaiter, et durable. De fâcheux incidents pourraient seuls arrêter cet essor, bien justifié d'ailleurs par la situation générale du pays. Mais, ces incidents, rien ne les fait prévoir. Le calme est partout, à l'extérieur comme sous nos yeux. Nulle question irritante n'est à la veille d'être posée, nul ferment de discorde ne semble prêt à venir troubler la tranquillité des esprits. Les élections générales, sur lesquelles tout le monde a l'œil ouvert, et non sans raison peut-être, sont encore assez loin de nous pour que le marché ait devant lui une période de calme assez longue et assez assurée, dont il ne voudra certainement pas perdre le bénéfice par son inaction.

En attendant que les faits donnent tort ou raison à ces prévisions, voyons quel a été, cette semaine, le taux des principales valeurs et les fluctuations qu'elles peuvent avoir éprouvées.

Le 3 0/0 qui fermait samedi dernier à 64 70 a détaché mercredi son coupon trimestriel de 75 centimes, ce qui, pour la comparaison des cours, le ramenait à 63 95. Nous venons de le laisser à 64 52 1/2, soit en hausse, pour la huitaine, de 0 57 1/2 centimes. C'est, à coup sûr, une amélioration sensible, mais, avec l'empressement et l'abondance des capitaux, il est permis de dire qu'elle ne constitue qu'un premier pas. Aux cours actuels, avec les dispositions dominantes, quelle que soit la faveur méritée d'ailleurs, dont jouit le 5 0/0, des achats nombreux doivent inévitablement venir au 3 0/0. Les remplois dotaux, par exemple, les disponibilités des sociétés hospitalières, des fabriques, des compagnies d'assurances, en un mot, toutes les acquisitions de rentes pour les portefeuilles où elles vont s'immobiliser, doivent désormais porter de préférence sur le 3 0/0, qui n'est pas comme le 5 0/0 un trésor du pauvre et soumis à des éventualités de remboursements onéreux.

Ces éventualités, il est vrai, ne sont pas menaçantes de sitôt, mais pour les placements de longue haleine, la prudence ne permet pas de n'en point tenir compte. Le 5 0/0 conservera encore longtemps une large clientèle de nouveaux acheteurs, séduits par les plus favorables conditions de prix, quoique l'écart de cours existant en sa faveur, comparativement au 3 0/0, tende à se réduire.

La huitaine qui vient de s'écouler témoigne de ce revirement, encore pourtant peu accusé. Contrairement à son habitude, le 5 0/0 n'a pas eu le pas plus hâtif que le 3 0/0. Il gagne comme comme lui 0,57 1/2 centimes, de 103,35 à 104 12 1/2.

Le Morgan s'est tenu à 521. Ce prix semble indiquer que, malgré l'expiration des délais de la conversion volontaire, et le succès prévu, du reste, de cette opération, de puissantes mains ramassent les titres qui ne sont pas présentés aux guichets du Trésor. Les porteurs de ces obligations doivent être sollicités de les vendre. S'ils attendent d'être remboursés, ce qui aura lieu au premier octobre, ils ne toucheront que 515 fr., capital et coupon semestriel compris. Ce sera pour eux, aux cours de 521 fr., une perte de 6 fr., plus celle de l'intérêt qu'ils recevraient pour le placement, pendant 3 mois, des 521 fr., prix de leur vente.

Les obligations de la Ville de Paris ont toujours le même marché plein d'animation. L'épargne se porte sur tous les emprunts; mais le courant est plus vif sur les titres qui exigent un moindre déboursé. Les 1869 et 1871 sont dans ce cas et leur cote en profite. Les premières se sont élevées à 344, les secondes à 315.

La Banque de France a eu quelques bons achats au comptant. Elle a repris de 3,950 à 3.970. Le coupon du 1er semestre sera vraisemblablement fixé jeudi prochain.

Les institutions de crédit n'ont encore profité que dans une proportion fort restreinte des tendances plus favorables du marché. Le tour viendra bientôt pour celles d'entre elles qui offrent toute sécurité et donnent de bons revenus. En attendant mieux, la Banque de Paris a monté à 1,168 75, le Crédit Foncier de 915 à 920, le Comptoir d'Escompte de 587 50 à 590, le Crédit Industriel de 720 à 730, la Banque Franco-Egyptienne de 580 à 585.

La Société générale s'est fermement tenue à 566 25, le Crédit Lyonnais à 625, la Société Financière à 447 50, la Société de Dépôts et de comptes courants à 617 50, la Banque Française et Italienne à 520.

Comme c'était à prévoir après les commentaires si divers auxquels sa dernière assemblée a servi de thème, le Crédit Mobilier a eu des oscillations de cours brusques et fréquentes. Il s'est raffermi toutefois en fin de semaine et reste un peu au-dessus de sa cote de l'autre samedi. Le calme qui commence à se faire ne lui sera pas préjudiciable.

La Banque Franco-Hollandaise a été moins agitée. On peut prévoir qu'elle restera sur ses cours actuels, cours d'attente, jusqu'à son assemblée générale qui va être tenue le 3 juillet.

Les chemins de fer, dont les recettes accusent une progression croissante, ont encore amélioré leurs cours. Les titres sont rares. Au comptant, où leur marché est très suivi, l'Est s'est élevé de 551 25 à 556 25, le Midi de 710 à 715, le Nord de 1197 50 à 1205, l'Orléans de 940 à 950, l'Ouest de 590 à 596 25. Le Lyon a été très ferme de 932 50 à 935, les Charentes de 350 à 355.

Les Docks de Marseille ont dépassé le cours de 500 fr., reconquis la semaine précédente. Ils restent à 505, avec un bon courant de demandes.

Les Entrepôts et Magasins Généraux de Paris se tiennent fermement à 400 francs. Cette valeur vaut beaucoup mieux que cela.

Les Allumettes se sont assez vivement relevées à 483 75. La réaction avait été vraiment excessive.

Le Gaz a repris sa marche en avant. L'augmentation importante et continue de ses recettes justifie amplement la hausse de ses cours. Le voilà à 970.

L'Immobilière s'est un peu raffermie; elle ferme à 35 fr. On tient ses obligations de 103 à 105.

Les Transatlantique ont gagné 5 francs à 245. La spéculation est moins vive sur ces actions.

Les Suez ont eu une très brillante allure; leurs recettes les y aident. L'action s'est rapprochée de 700 et ferme à 685; la délégation est à 617 50.

L'Italien s'est avancé, d'un samedi à l'autre, de 73 20 à 73 45. La victoire parlementaire de M. Minghetti semblait lui promettre plus de vivacité; il avait touché, en effet, 73 60. Quelques réalisations l'ont arrêté hier dans son mouvement.

La Banque Ottomane a eu un courant d'affaires peu actif. La faiblesse des places étrangères pesait sur ses transactions. C'est, en ce qui la concerne, pousser trop loin la solidarité des marchés internationaux. Les incidents financiers qui ont troublé le marché de Londres ne la touchent en rien. La situation de cette institution lui vaut vraiment des prix plus élevés que ceux auquel on la laisse : 680 les actions anciennes, 580 les nouvelles.

Le Crédit Foncier d'Autriche, toujours peu animé, a conservé ses cours de 540 à 542 50.

Le Mobilier Espagnol a eu encore de brusques attaques à repousser. Ses cours s'en sont ressentis. L'assemblée du 28 juin brisera les armes dont on se sert contre lui; il n'y aura plus, après son vote, à contester la fixation du dividende à 45 fr. par action, soit 75 fr. pour l'exercice 1874, intérêt compris. Les cours actuels sont bien difficiles à justifier en présence d'un pareil revenu.

Les Autrichiens et les Lombards ont donné lieu à des transactions peu mouvementées. Leurs cours s'en sont ressentis. Nous laissons les premiers à 637 50, en reprise de 5 fr. et à la veille de toucher un coupon de 20 francs. Les Lombards ont oscillé entre 233 75 et 237 50.

Le Nord de l'Espagne a éprouvé un peu le même sort que le Mobilier Espagnol. Les actionnaires et le public connaîtront exactement par les communications qui vont être faites à l'assemblée du 26, la proportion dans laquelle s'est améliorée la situation de cette compagnie.

Le Saragosse s'est fermement tenu de 322 50 à 325. L'Assemblée du 6 juin a voté la distribution, à partir du 1er juillet, du dividende de 15 fr. par action, proposé par le conseil d'administration. (*Messager de Paris.*)

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

—

Voici le résultat du scrutin qui a eu lieu ce matin pour la nomination de deux juges suppléants au tribunal de commerce de Roubaix :

Inscrits.	525
Votants.	148
Majorité absolue,	132
MM. Achille Delattre.	146
Catteaux-Leplat.	146

—

La Société royale et centrale des sauveteurs de Belgique a pris l'initiative d'un Congrès et d'une Exposition spéciale, à ouvrir à Bruxelles en 1876, embrassant tous les engins, appareils, et procédés d'hygiène et de sauvetage. Cette entreprise de bien public intéresse les hommes de cœur de tout pays.

Comité central belge.

Président d'honneur : le comte de Flandre. Vice-président d'honneur : M. J. Anspach, bourgmestre de la ville de Bruxelles. Présidents : MM. B. Renard, lieutenant-général, aide-de-camp du roi, ancien ministre ; Vervoort, ancien président de la Chambre des représentants ; A. Warocqué, membre de la Chambre des représentants.

Comité central français.

Présidents : M. Dupuy de Lome, ancien conseiller d'Etat, membre de l'Institut. Vice-président, commissaire : le comte Sérurier, ancien préfet. Trésorier : le comte Arthur de Rothschild.

Comité régional du Nord de la France.

Ce Comité vient de constituer son bureau : MM. Auguste Longhaye, président ; Alfred Thiriez, Houzé de l'Aulnoit, Corenwinder, Decock, consul de Belgique, vice-présidents ; Léon Gauche, trésorier ; Mathelin, secrétaire général ; A. Thomas, secrétaire adjoint.

—

Tout n'est vraiment pas rose et plaisirs pour les députés par ce temps d'amendements et de projets de lois.

Le 19 juin, la plupart de nos représentants prenaient à Paris le train de 7 h. 50 du matin, arrivaient à Lille à midi, siégeaient au Conseil général jusqu'à cinq heures pour traiter la grosse question du port de Dunkerque, et reprenaient à six heures le train *express* pour Versailles.

Dans cette réunion, dit le *Mémorial*, M. Jules Brame a démontré les différences, désastreuses pour le port de Dunkerque, qui existent entre les tarifs belges et ceux des chemins de fer français.

Cet exposé de faits indéniables, ainsi que la lutte qu'il avait soutenue la veille à la Chambre en faveur de la proposition de Janzé, l'on fait désigner à une grande majorité comme commissaire pour le 9e bureau de l'Assemblée.

Nous avons lieu d'espérer, dans l'intérêt du département, une solution en harmonie avec les besoins du commerce et de l'industrie de notre région.

—

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un de nos vaillants confrères et amis bien connu des royalistes dans notre département, M. G. Véran, ancien rédacteur du *Messager du Nord*, vient d'être appelé à la direction du *Courrier de l'Aude*.

Par l'inaltérable fermeté de ses convictions et de son talent si éprouvé, dit la *Vraie France*, M. Véran est de ceux qui sont appelés à rendre les plus grands services à la cause légitimiste.

—

Le détachement de notre bataillon de Sapeurs-Pompiers qui a assisté à la fête de Tourcoing, a emporté le prix de manœuvres, dit prix de pompe. Ce succès, d'autant plus remarquable que de nombreux et brillants détachements assistaient à la fête, atteste une fois de plus la bonne organisation de notre corps de pompiers.

—

M. le commandant des Pompiers de Roubaix avait pris dimanche une mesure de précaution très-louable. Sur ses ordres, un certain nombre d'hommes étaient demeurés à l'hôtel, en permanence, sous la direction du lieutenant-ingénieur.

On voit que si un sinistre avait été signalé pendant l'absence de la plus grande partie du bataillon, les secours n'auraient pas cependant fait défaut.

—

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés jeudi prochain 21 courant, à 8 heures 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grand'Place, par la Fanfare Delattre :

1. Allegro	TILLIARD
2. Ouverture des *Trois Mousquetaires.*	AUBER
3. *La Glaneuse*, marche	MULLOT
4. *Simplette*, Valse	BURGMANN
5. Fantaisie originale.	BLÉGER
6. Polka	MARIE

—

Un ouvrier teinturier qui travaillait chez MM. Grulois et Ce, rue des Arts, est mort hier victime d'un accident. Voulant achever de rémplir un baquet dans lequel se trouvait déjà de l'eau en ébullition, il glissa et tomba dans ce baquet, où il fut atrocement brûlé. Quelques heures plus tard, cet infortuné succombait dans son domicile, rue de l'Epeule où on l'avait transporté. Il se nommait Pierre Ost. Il était père de famille.

—

Autre mort.

Un habitant du Pile, M. Constant Fournier, passant hier, rue de la Redoute, se sentit atteint d'un malaise subit et tomba sur le pavé. M. le docteur Bayart, appelé en toute hâte, le fit conduire à l'hôpital, mais Fournier y était à peine arrivé, qu'il expirait.

—

Un ancien habitant de Lille vient, dit le *Propagateur*, de faire à l'administration municipale une offre fort avantageuse. Il donnerait une somme de plusieurs centaines de mille francs, en se contentant de toucher une partie de l'intérêt annuel, et mettant pour condition l'établissement d'un jardin d'hiver sur la place de Roubaix, à peu près en face du jardin de Vauban. Ainsi, pendant la mauvaise saison, les concerts pourraient se donner dans cette vaste enceinte. On nous assure qu'un architecte vient de commencer l'étude des plans et devis.

—

Avant-hier soir, sur la route de Tournai, territoire d'Hellemmes, un enfant âgé de 16 mois, abandonné à lui-même sur le chemin, a été écrasé par une voiture sans même que le conducteur se fût aperçu le moins du monde de ce fâcheux accident.

—

On mande de Dunkerque, 21 juin :

« Hier, à onze heures du soir, deux jeunes ouvriers en état d'ivresse voulurent entrer à l'hôtel de France, rue des Capucins. Une querelle s'engagea entre eux et les garçons de l'hôtel. L'un des garçons fut frappé à mort d'un coup de couteau et l'autre très grièvement blessé. Les assassins prirent la fuite, mais ils ont été arrêtés ce matin, et interrogés aussitôt. La population est très émue de ce double assassinat. »

Les fêtes de Tourcoing

—

Bien qu'elles n'aient pas été favorisées par le temps, les fêtes de Tourcoing ont été très-belles.

Disons à la louange de nos voisins que chacun dans sa mesure a contribué à la splendeur de cette solennité et que toute une brillante jeunesse s'est multipliée pour faire dignement les honneurs aux étrangers qu'ils recevaient.

Le soleil magnifique de dimanche matin, promettait un temps des plus radieux. Malheureusement, à midi, le ciel se couvrait de gros nuages noirs qui bientôt se changèrent en abondante pluie.

La réception des sociétés de musique et des corps armées a été très chaleureuse. A leur arrivée et sur tout le parcours de la gare à l'hôtel-de-ville, ils étaient acclamés par une foule immense. Jamais, Tourcoing n'avait vu pareille affluence.

A midi, la foule s'est portée vers la rue Nationale, où devait se former le cortége.

Rien d'étonnant qu'il y eut alors du retard. Il était difficile, et pour ainsi dire presque inévitable de n'en pas éprouver avec un nombre de sociétés aussi considérable. Le défilé à travers les rues pavoisées et au milieu des joyeuses fanfares a été vraiment imposant. C'était d'un effet magique. La variété, la fraîcheur et la richesse de tous ces différents costumes nous ont frappé. Les sociétés belges se sont distinguées entre toutes; Tournai et Poperinghe en première ligne. Les décisions du jury, juste expression du sentiment public, disent plus que nos éloges. De l'avis de tous, les prix qu'ils ont remportés leur étaient unanimement décernés.

Jusque deux heures, le temps s'était maintenu. A peine le Festival s'ouvrait-il que la pluie clairsemait la foule qui s'était portée compacte près des kiosques pour y applaudir les Harmonies et Fanfares. Les exécutions eurent lieu quand même. Nous aurions voulu rendre à chaque société la part d'éloges qui leur est due. Leur grand nombre nous rend cette tâche impossible. D'ailleurs, les courageux auditeurs qui ont bravé la pluie pour venir les applaudir leur en ont dit assez.

Le soir, l'illumination a complètement réussi.

Hier lundi, dès six heures du matin, les corps de pompiers, tambours et clairons en tête, se rendaient au tir du Pré-Catelan où la veille déjà l'on s'était disputé les prix.

D'autre part, le tir aux pigeons réunissait 180 amateurs.

De son côté, le tir à la carabine Flobert du Petit-Château n'a pas désempli.

Partout enfin la plus grande animation.

Certains quartiers avaient organisé pour leurs habitants de petites fêtes qui ont eu un succès complet.

A deux heures, a été faite à l'hôtel-de-ville la distribution des prix, primes et médailles.

La soirée n'a pas été moins gaie que le reste. L'hôtel-de-ville, illuminé comme la veille, et l'éclairage par la lumière électrique ont produit un effet magnifique.

L'ascension et le feu d'artifice ont été remis à dimanche prochain, à cause de l'incertitude du temps.

Enfin, deux jours de fête dont Tourcoing et les étrangers qui y sont descendus conserveront un long et agréable souvenir.

X.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 juin.— Alfred Frère, rue du Fontenoy, cité Saint-Emile, 1. — Louis Vanhove, rue de la Basse-Masure. — Florence Vandenbulcke, rue des Longues-Haies.—Liévin Demey, rue Bernard, cour Demarcq, 3. — Victor Michiels, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 11. — Marguerite Bekaert, rue du Bassin, 22. — Léonie Duquesnoy, rue du Fort, maisons Vigin.—Sophie Lecomte, rue de Lannoy, maisons veuve Defermont.

Du 21. — Georges Cocheteux, rue de la Planche-Trouée, 14.—Marie Boesut, à l'Epeule, maisons veuve Delannoy. — Fleuris Marissal, rue de la Vigne, 1. — Victor Crochon, aux Trois Ponts, maisons Lebrun. — Marie Del-

---

valait en faire sortir la marquise et préparer une habile mise en scène. Simon se donna toutes ces raisons dont aucune ne satisfaisait sa conscience, afin de reculer le moment fatal de l'aveu.

Il répondit donc au marquis :

— Je ne nie point ce qu'affirme monseigneur; plusieurs gens du pays assurent également avoir entendu des voix.

— Simon, Simon, Blanche m'appelle.

— Seulement, reprit l'intendant, rien ne prouve que cet accent désolé soit celle de madame la marquise.

— Mais quel autre?

— Monseigneur se souvient que Bertrand s'est noyé dans l'étang?

— Il y a de cela de longues années.

— Bertrand se suicida... Monseigneur se rappelle que convaincu d'infidélités notables, il redouta la justice et prévint l'arrêt des hommes.

— Je lui aurais pardonné...

— Il ne l'espéra pas! Et son âme revient sur le théâtre de son double crime.

— Mais pourquoi m'appelle-t-il, moi?...

— Si monseigneur faisait dire des messes pour son âme, elle serait soulagée.

— J'en ferai dire, Simon, j'en ferai dire... Mais la voix que j'entends n'est pas la voix de Bertrand: je ne saurais m'y tromper, moi! J'aimais trop ma chère enterrée... Pauvre Simon, tu es du logis celui qui a le plus regretté ma femme... toi, et cette jolie Rosette que j'aime comme une sœur.

— Comme une sœur! répéta l'intendant.

— Et, crois-le, tout ce que tu me demanderas pour elle, dot, protection, faveur, tout te sera accordé, Simon.

Le malheureux fut sur le point de saisir la main de son maître et de la porter à ses lèvres; il n'osa pas et recula en s'inclinant avec humilité.

— Je reviendrai dans huit jours, Simon; pendant ce temps...

— Pendant ce temps, monseigneur, dit l'intendant en accentuant ses paroles d'une voix forte, le ciel accomplira un prodige.

— Dieu t'entende! murmura le marquis en s'éloignant.

A peine eut-il disparu qu'une ombre se dégagea d'un massif et marcha droit à Simon.

Puis une main lui saisit le bras avec violence, et une voix, dans laquelle il reconnut celle du comte Florent, lui demanda :

— Pourriez-vous me dire, maître Simon, quel miracle le ciel accomplira pour consoler mon frère?

— Mais j'ignore... je ne sais... balbutia Simon.

— Vous savez que vous méditez une trahison.

— Moi, monsieur le comte?

Oui, vous. Oh! ne vous récriez pas! Ne me jurez point que vous êtes ma créature, que, poussé par moi dans une voie dangereuse, vous irez jusqu'au bout... Les serviteurs de votre race couvent la haine dans leur âme, et cette haine engendre la trahison... Mais retenez ceci : rien ne sauvera Blanche! Arrachée de son cachot, elle n'en périrait pas moins d'une façon occulte, fatale... Elle périrait, parce qu'elle ne doit pas donner d'héritiers à la race des Coëtquen...

— Ainsi l'enfant...

— Avez-vous donc pensé que je le mettrais dans les bras de son père?.

— Que vous importe qu'il meure, s'il n'est jamais dans la possibilité d'apprendre son nom et de revendiquer ses titres? A quoi bon ajouter un crime un autre crime?

Les morts seuls se taisent! dit Florent, et Gaël a eu tort.

Il ajouta lentement :

— Je te surveille, tu le vois; tu ne te doutais guère que j'étais ce soir présent à ton entretien avec le marquis... T'imagines-tu donc que ta conduite à l'égard de Tanguy nous donne confiance? Qui a vendu un secret une fois peut le vendre deux... Nous t'avons payé, mais tu attendrais de Tanguy cent fois davantage!

— Vous m'avez payé! dit Simon amèrement; oui, vous avez payé le geôlier qui chaque nuit quitte sa couche pour descendre le sombre escalier de la Tour-Ronde et porter à votre sœur une cruche d'eau et un morceau de pain... Mais ce que vous ne solderez jamais, monsieur le comte, ce sont les remords que je ressens en voyant sa pâleur qui est mon ouvrage... ce sont les prières mêlées de larmes qu'elle adresse en embrassant mes genoux...

Je l'ai vue pleurer, je l'ai entendue me demander grâce, elle marquise de Coëtquen, ma maîtresse et ma victime! Oh! ce n'est pas, croyez-le, l'obligation de cent mille livres que vous m'avez donnée qui suffit pour payer mon sommeil perdu, ma conscience bourrelée, mon âme damnée à jamais.

— Eh! maître Simon, quand on possède une conscience si exigeante, on y regarde à deux fois avant de faire le pacte qui nous lie...

— J'ai été tenté par le gain, un gain immonde, le dernier de Judas!

— Un beau denier, du moins!

— Ce n'est pas assez! non, ce n'est pas assez! dit Simon d'une voix sourde.

Florent fit entendre un éclat de rire.

— Il fallait dire tout de suite ce que vous exigiez en plus!

— Simon frappa violemment sa poitaine.

— J'ai péché pour elle plus que pour moi...

— Péché pour elle? pour qui?

— Pour ma fille, pour Rosette... Je la voulais riche, très-riche, riche à tenter un gentilhomme... J'aurais jeté dans sa robe de mariée tout ce que je possède, et quand je l'aurais sue heureuse, j'aurai disparu... Je ne suis bon à rien qu'à l'entourer de joie, à échafauder son avenir... Cet avenir, je le vois superbe, éclatant, et rien ne me coûtera pour l'assurer, rien!

— Et c'est pour cette raison que vous réclamez un second salaire?

— Écoutez-moi, monsieur le comte; tout à l'heure, vous m'avez soupçonné de vous trahir

— Et je continue à le croire.

— Vous ne voyez en moi qu'un complice?

— Que puis-je voir autre chose?

— Un allié, dit Simon d'un ton bref.

— Holà! fit le comte, vous devenez familier, mon cher!

— C'est un étrange niveau que celui d'un crime commis à deux, monsieur le comte... Vous n'avez pas plus que moi le droit de lever la tête, car ce que j'accomplis pour la somme de cent mille livres, vous le faites, vous, pour la seigneurie de Combourg, que vous attendez de la munificence de votre frère...

— Après, dit Florent, après!

— Si misérable que je sois, j'ai un cœur... Peut-être sais-je mal aimer ma fille, mais je l'aime, puisque pour l'enrichir je suis devenu ce que je suis... Je vous ai raconté mon rêve tout à l'heure; écoutez-moi avec patience, je vous en supplie... Ce rêve est de marier Rosette à un cadet de famille...

— Et ce gentilhomme, vous l'avez trouvé?

— Je le crois... Des rapports intimes existent entre nous; tous deux nous sommes solidaires des mêmes actes...

(*A suivre*).